



Paris, le 6 février 2014

COMMUNIQUE DE PRESSE

Réunion des Ministres de l'agriculture du CIHEAM à Alger : Stéphane LE FOLL fait de la coopération méditerranéenne une priorité

Stéphane LE FOLL, Ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt participait mercredi 5 et jeudi 6 février à Alger à la réunion des Ministres de l'Agriculture du CIHEAM, organisation rassemblant 13 Etats membres du pourtour méditerranéen (Albanie, Algérie, Egypte, Espagne, France, Grèce, Italie, Liban, Malte, Maroc, Portugal, Tunisie et Turquie) ainsi que la FAO.

Ce déplacement marque l'importance accordée par la France à l'avenir des enjeux agricoles et alimentaires dans le bassin méditerranéen et sa volonté d'agir pour un approfondissement de la coopération régionale dans le domaine. « Le renforcement de la coopération méditerranéenne dans le secteur agricole est un enjeu prioritaire pour la France car c'est un des principaux socles de la stabilité de la région », a déclaré le Ministre, ajoutant que « l'interdépendance des pays méditerranéens en matière agricole et alimentaire, mais aussi les changements globaux tels que la démographie ou l'urbanisation, font de la sécurité alimentaire de la région une responsabilité collective ».

A ce titre, **Stéphane LE FOLL salue la création lors de cette réunion du Med-AMIN, nouveau réseau d'information sur les marchés agricoles en Méditerranée**, inspiré du système AMIS mis en place par le G20 et avec lequel il travaillera en étroite collaboration. Med-AMIN permettra une meilleure transparence des marchés agricoles de la région et d'en suivre les évolutions dans une logique de prévention des crises, se concentrant dans un premier temps sur le secteur stratégique des céréales. « Avec des marchés agricoles plus transparents, nous allons limiter la spéculation et les anticipations erronées, tout ce qui avait conduit à la crise alimentaire de 2008 » s'est félicité le Ministre. « C'est une belle avancée, que nous avons appelée de nos vœux dès la réunion de Malte en septembre 2012. Nous pouvons en être fiers. "AMIN" en arabe renvoie à la notion de "confiance", il était difficile de trouver plus approprié » a-t-il noté.

Saluant également le rôle important joué par le CIHEAM pour la coopération universitaire et scientifique des pays membres, Stéphane LE FOLL a rappelé que le projet de Loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt, actuellement en discussion au Sénat entérine la reconnaissance officielle des diplômes du CIHEAM, tel qu'il en avait pris l'engagement. Le Ministre a également réitéré son invitation à toutes les délégations à venir au Salon International de l'Agriculture à Paris pour participer aux journées méditerranéennes, nouvelle étape du dialogue sur la sécurité alimentaire de la région.

Annexe : Intervention de Stéphane LE FOLL le 6 février à Alger

Contacts presse

Service de presse de Stéphane LE FOLL - Tel : 01 49 55 59 74 ; Fax: 01 49 55 43 81 ; cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr
Service de presse du ministère - Tel : 01 49 55 60 11 ; ministere.presse@agriculture.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt
Hôtel de Villeroy – 78 bis, rue de Varenne – 75007 PARIS
www.agriculture.gouv.fr - www.alimentation.gouv.fr

 @Min_Agriculture

Seul le prononcé fait foi

Intervention de M. Stéphane LE FOLL,
Ministre français de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt

10ème réunion des ministres de l'Agriculture des Etats membres du CIHEAM
Jeudi 6 février 2014, Alger

Messieurs les Ministres,
Monsieur le Directeur Général de la FAO,
Monsieur le Commissaire européen,
Messieurs le Président et le Secrétaire général du CIHEAM,
Mesdames et Messieurs,

C'est avec un grand plaisir que je participe à cette réunion ministérielle qui me donne l'occasion de revoir nombre de mes collègues de l'Est et du Sud de la Méditerranée.

Je tiens à adresser mes remerciements à Monsieur Abdelwahad NOURI pour l'accueil qu'il nous a réservé. Je remercie également l'équipe du CIHEAM et son secrétariat général M Cosimo LARICIGIOLA pour l'organisation de cette rencontre.

Les relations avec les pays du bassin Méditerranéen revêtent pour moi un caractère prioritaire. Cette priorité découle bien évidemment de la géographie et de l'histoire, de notre interdépendance dans beaucoup de domaines, y compris le domaine agricole.

Elle prend un relief particulier au regard des bouleversements politiques qui traversent la région et qui ouvrent un champ des possibles passionnant. Ceci impose une prise de conscience des responsabilités qui incombent aux hommes politiques que nous sommes. En tant que Ministres de l'agriculture, **nous savons le rôle de la sécurité alimentaire et du développement des zones rurales sur l'équilibre politique général de la région.**

La thématique retenue, *sécurité alimentaire durable en Méditerranée : quelle situation et quelles perspectives* s'inscrit dans la continuité de notre réunion de Malte en septembre 2012.

Je passerai vite sur le constat, nous le partageons tous. **La sécurité alimentaire du bassin méditerranéen, déjà fragile, est fortement menacée par les changements globaux et par ce qui peut être appelé un « mal développement » urbain, agricole et rural.**

Nous devons permettre que nos agriculteurs puissent à l'avenir assurer une production alimentaire de haut niveau qualitatif et en quantité suffisante face à l'augmentation de la population mondiale, tout en s'inscrivant dans la transition écologique. Pour cela, il nous faut à mon sens agir, chacun à son niveau et en synergie au niveau des Etats, des organisations internationales et du CIHEAM, selon un nombre de priorités bien définies si nous voulons rester efficaces : les politiques agricoles et de développement rural ; la transparence des échanges commerciaux ; la recherche et la coopération universitaire ; et le renforcement du poids de la Méditerranée dans les négociations internationales, en particulier à la FAO et au G20.

En matière de politiques agricoles et de développement rural

Je considère que la récente réforme de la PAC est une réussite : elle est plus juste, plus verte et plus régulatrice. Plus juste car elle a pour priorité une redistribution en faveur de l'élevage et de l'emploi, sans distorsion de concurrence entre les agriculteurs. Plus verte car, tout en reconnaissant la réalité des pratiques agronomiques et environnementales, elle maintient trois critères essentiels à savoir la présence de surfaces d'intérêt écologique, la diversité des assolements et le maintien des prairies permanentes. Et enfin plus régulatrice car elle réintègre des outils de régulations du marché (droits de plantations viticoles, quotas sucre...).

Évidemment, calquer la PAC en tant que telle sur les pays du Sud ou de l'Est de la Méditerranée n'aurait aucun sens. En matière agricole, il est nécessaire d'avoir des politiques adaptées aux contextes locaux et c'est bien ce qu'ont développé par exemple nos amis marocains à travers **le Plan Maroc Vert** ou algériens à travers leur **Politique de Renouveau Agricole et Rural**.

Des approches sont toutefois parfois transposables comme celle de veiller à améliorer l'interactivité des acteurs des filières agricoles et agroalimentaires pour en renforcer la stabilité. Je citerai notamment nos actions en France en faveur du regroupement des producteurs au sein d'organisations, de la création d'interprofessions, de la structuration de filières, de la solidarité entre céréaliers et éleveurs, la contractualisation dans le secteur laitier...

Egalement transposable est la mise en place de signes de qualité, notamment en matière d'indications géographiques. Il faut en effet protéger partout le savoir-faire agricole et agroalimentaire car c'est un patrimoine.

Les pays qui le souhaitent peuvent s'appuyer sur la politique européenne de voisinage (PEV), qui a pour objectif général de bâtir un espace de prospérité et de bon voisinage avec les pays du Sud et de l'Est.

Sur ce sujet, je voudrais ici de nouveau remercier Dacian Ciolos pour **l'initiative ENPARD qui prend une place de plus en plus centrale dans le partenariat de l'Union Européenne avec la Méditerranée**. Je suivrai avec grand intérêt l'évolution des projets dans les six pays «pilotes», l'Algérie, le Maroc, la Tunisie, le Liban, la Jordanie et l'Egypte, qui ont souhaité répondre positivement à cette offre européenne de partenariat.

J'en viens à la question cruciale de la durabilité de nos politiques du point de vue environnemental.

Face aux échéances démographiques, nous allons devoir collectivement produire plus, et ce tout en préservant les ressources. **Je souhaite sur ce sujet partager avec vous l'esprit du projet agro-écologique pour la France.** Sur ce point, je voudrais signaler la tenue à l'automne prochain à la FAO d'un colloque sur l'agro-écologie qui sera l'occasion du lancement d'un vaste programme sur trois ans de transfert scientifique et d'échanges de pratiques.

Sur la transparence des échanges commerciaux

Nous croyons en effet en la régulation des marchés et donc à leur transparence pour stabiliser le revenu des agriculteurs et éviter des perturbations pour les industries agroalimentaires comme pour les consommateurs.

La transparence des marchés limite la spéculation, laquelle avait conduit à la crise alimentaire mondiale de 2008. Des réponses avaient pu être apportées lors de la Présidence française du G20, et notamment la mise en place du forum de réponse rapide et d'un système de transparence sur les marchés mondiaux, AMIS.

Nous souhaitons aujourd'hui partager notre position sur l'importance de rétablir une filière agricole au sein du G20, pour proposer des actions concrètes contribuant à la lutte contre l'insécurité alimentaire. Les crises doivent plus s'anticiper que se gérer. **Je tiens à remercier la Turquie qui envisage une réunion des ministres de l'agriculture durant sa présidence qui commence début décembre 2014.**

Je me réjouis par ailleurs sur ce sujet de la mise en place de Med-AMIN, le réseau d'information sur les marchés agricoles en Méditerranée. Coordonné par le CIHEAM, et plus spécifiquement par son Institut Agronomique Méditerranéen de Montpellier (IAMM), ce réseau régional travaillera en relation avec le secrétariat de l'initiative multilatérale AMIS (Agricultural Markets Information System) basé à Rome, la FAO et la Commission européenne. Nous avons appelé de nos vœux sa création lors de notre rencontre à Malte fin 2012 et nous pouvons aujourd'hui lui donner son nom de baptême. C'est une belle avancée et si comme on me l'a dit, "AMIN" en arabe renvoie à la notion de « confiance », il était difficile de trouver plus approprié.

En matière de recherche et de coopération universitaire

Il faut les continuer et les amplifier. Si je reprends le sujet de l'agro-écologie, nous avons besoin d'une intensification des connaissances pour dépasser l'intensification de la production par la chimie et les pesticides. La recherche et la coopération universitaire sont vitales pour cela.

Un certain nombre d'outils comme les ERANET mis en place par l'Union Européenne existent mais mériteraient d'être utilisés à plein. Je soutiens l'idée de la mise en place d'un article 185 sur la sécurité alimentaire en Méditerranée qui permettrait outre les opérations de coordination entre équipes de recherche d'injecter une somme appréciable d'argent dans les programmes de recherche eux-mêmes.

Concernant spécifiquement le CIHEAM, je tiens à louer une nouvelle fois l'excellence de ses travaux. Le CIHEAM dispose d'une véritable légitimité démocratique et joue un rôle important d'appui aux organismes de recherche. **Au plan français, la loi d'avenir a d'ailleurs entériné la reconnaissance officielle des diplômes du CIHEAM, engagement pris à Malte afin de renforcer le projet euro méditerranéen.**

Jean Monnet, le père de l'Europe, disait « rien ne se fait sans les hommes, rien ne dure sans les institutions ». **Sur le plan des hommes, je voudrais donc sincèrement remercier Cosimo LACIRIGNOLA d'avoir bien voulu accepter de prendre l'intérim du Secrétariat général en addition de son poste de Directeur de l'Institut de Bari et j'apporte mon soutien à la stratégie qu'il propose pour le CIHEAM.** Sur le plan des institutions, je voudrais dire que le CIHEAM a, à mon sens, tous les atouts pour continuer à être « l'institution de la sécurité alimentaire durable en Méditerranée ».

Je tiens également à saluer la présence parmi nous du Directeur Général de la FAO qui témoigne de tout l'intérêt que la FAO porte au débat en construction en Méditerranée. Je vous propose d'ailleurs que nous nous retrouvions à Rome en octobre lors de la journée de l'alimentation dans le cadre de la réunion annuelle du Comité de la sécurité alimentaire pour faire le point avec la FAO.

Mesdames et Messieurs, je vous remercie et vous réitère mon invitation à venir au Salon International de l'Agriculture le 25 février prochain à l'occasion de la clôture des journées méditerranéennes au cours de laquelle nous poursuivrons ce débat sur la sécurité alimentaire.